

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE BON COMBAT

ANTÉRIEUREMENT L'ÉTUDIANT

ABONNEMENT	9ième ANNÉE	No 7
\$1.00 par ANNÉE	1 AVRIL 1893	

Adveniat rēgnum tuum.

ÉTUDE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE P. CORNEILLE

LES HORACES

(Pour le BON COMBAT)

La rivalité de Rome et d'Albe était un sujet à souhait pour les nouveaux débuts de Corneille. Cette phase de fondation et de lutte où la vie nationale est si intense, où tous les cœurs vibrent à l'unisson, où tous les bras sont tendus contre l'ennemi commun, toutes les âmes pleines de cette force surhumaine qu'éveille et décuple l'imminence perpétuelle du danger est la seule date féconde et glorieuse dans l'histoire d'un peuple. C'est l'ère des vertus héroïques et des grands dévouements qui comptent seuls dans son existence comme dans celle des individus.

Voilà l'impression qui se dégage du mâle récit de Tite Live, auquel est empruntée la tragédie des Horaces. Quelle est donc la part d'originalité du poète français ? Pour rester fidèle aux lois du genre, l'historien doit sacrifier en partie la peinture des sentiments, l'opposition des passions et des caractères à la multiplicité, à l'enchaînement et à la philosophie des faits. Mais, en passant par l'âme du tragique et du romancier, les événements et leurs acteurs ressuscitent, comme les ossements desséchés, au souffle de Dieu, dans la vision d'Ezéchiel. De même que les muscles revinrent tendre les os dépouillés et inertes, la chair les recouvrir et le sang y infuser une vie nouvelle, le choc des âmes, la lutte des passions

et des intérêts rivaux vainement, de concert avec la représentation scénique, les faits toujours plus ou moins froids et muets d'un récit historique et donnent à la tragédie un intérêt palpitant qu'il n'aura jamais.

Tel est le prodige accompli par Corneille, tâche rebelle s'il en fut, j'en prends à témoin les aveux de l'auteur et l'imperfection de son œuvre, imputable à cette difficulté même, mais non pas à l'idée prétendue malheureuse de produire sur la scène le sujet des Horaces.

* *

Déjà tragique par lui-même, le récit de Tite-Live l'est bien plus encore, après avoir été transformé par Corneille. Fallait-il pour cela que l'amour y jouât le premier rôle ? Le théâtre de Sophocle, Athalie et bien d'autres tragédies encore prouvent victorieusement le contraire. Il faut que l'une ou l'autre de deux grandes cités, unies jusqu'ici par les liens de mère et de fille et maintenant aux prises, disparaisse de l'histoire. Voilà, si je ne me trompe, un intérêt national, universel et, partant, tragique au même titre que " les Perses ", le " siège de Calais " ou Richard III.

Le sujet des Horaces est, par surcroît, éminemment pathétique. A la terreur qui nous tient suspendus devant l'issue incertaine du combat vient se joindre la pitié. Quelle lutte plus poignante que celle qui se livre, chez Curiace, entre son patriotisme et, d'autre part, son amour pour Camille, son amitié pour Horace et chez le vieil Horace, entre Rome et ses fils ? Enfin, lorsque le vainqueur, poussant à une extrémité coupable son farouche patriotisme, souille ses lauriers du sang de sa sœur, comme il partage l'âme du spectateur entre l'horreur et l'admiration ! Quelle immense pitié pour l'innocente victime !

A ce double titre, les Horaces se placent d'emblée à côté du Cid, malgré la diversité des situations et des temps. Et même, la mort du comte, à laquelle Chimène sacrifie momentanément son amour, pâlit à côté de cette lutte épique, source de si cruels déchirements et d'irrémediables deuils.

* *

Avant d'entrer au cœur même de l'action, étudions-en le théâtre. On a beaucoup parlé de la « scène idéale » de Racine. Celle de

Corneille l'est plus encore. Nous ne sommes pas plus à Rome que chez tout autre peuple ancien ou moderne où battent des cœurs d'hommes et de patriotes. C'est assez dire qu'il ne faut pas compter sur une reconstitution archéologique de la vieille Rome. Mais personne n'en a fait revivre l'âme, les institutions, les mœurs privées et publiques avec un pinceau à la fois plus fidèle et plus sobre que Corneille.

C'est d'abord la famille romaine dans sa primitive et austère simplicité : dans le vieil Horace, le père illuminé de la double majesté de ses cheveux blancs et des droits excessifs que lui conférait la législation romaine ; dans Camille, la jeune fille simple et gracieuse, mais aux passions plus rudes et plus ardentes que celles des héroïnes grecques ; dans Sabine et Julie, la matrone romaine plus forte et sévère que sympathique.

Franchissant le cercle du foyer domestique, Corneille ébauche avec non moins de bonheur le tableau des institutions publiques de Rome naissante : la religion encore austère avec son sacerdoce et ses sacrifices ; la royauté conquérante et absolue réunissant dans ses mains le double sceptre des choses humaines et divines ; l'armée, rempart et salut de l'indépendance nationale, avant d'en devenir le péril et la ruine. Les conversations en apparence superflues et oiseuses de Sabine, de Julie et de Camille ont elles-mêmes l'avantage de nous révéler les rapports extérieurs, le ton et les préjugés de la société romaine à son berceau.

Le premier acte

Suivons maintenant à pas rapides la tragédie même et le développement de l'action. Le premier acte a été taxé de faiblesse et de lenteur. Les critiques doivent au moins convenir que toutes ces confidences et conversations exposent le sujet avec une admirable clarté. Ces pressentiments contradictoires et ces espérances préparent et adoucissent à la fois les sombres événements qui vont se dérouler, en même temps qu'ils soutiennent ou ravivent l'intérêt. Au moment où la guerre allait armer Albe contre Rome, Curiace vient lui-même annoncer à sa fiancée que tout est pacifié, que rien ne s'oppose plus à leurs projets d'union et de bonheur. Le premier acte semble le début d'une idylle.

Le second acte

Le second acte nous réveille, comme un coup de tonnerre, en pleine épopée. Horace et Curiace paraissent enfin. A l'encontre des matamores espagnols avec qui le comte don Diègue et Rodriguè ont encore trop de liens de parenté, c'est par le sentiment humble et modeste d'eux-mêmes, pierre de touche du vrai mérite, que rivalisent d'abord nos deux héros. Mais quel contraste ! Horace est le Romain pur sang, l'incarnation de ce génie inflexible auquel un patriotisme égoïste et farouche a conquis l'empire du monde. Il tuera sa sœur dans le même élan aveugle qui lui fait dire à Curiace :

« Albe vous a nommé, je ne vous connais plus !
« Je vous connais encore et c'est ce qui me tue !

Voilà le mélange de tendresse qui nous rend au contraire si sympathique Curiace, au fond tout aussi brave que son ami. Ce fils d'Albe, ville latine d'origine grecque et confluent du génie des deux races, ressent et nous peint à merveille l'éternelle impuissance de l'âme humaine à concilier les inexorables exigences de la vie réelle avec les vœux et avec les aspirations supérieures de la pensée et du cœur :

Avant que d'être à vous, je suis à mon pays !

répond-il à Camille qui veut le détourner de combattre pour Albe, nous attestant par là que, chez lui, l'homme est complet.

Aussi ne faut-il rien moins que l'intervention du vieil Horace pour consommer la victoire morale de Curiace.. Mais c'est en se défendant de faillir que le vieux Romain succombe presque au terrible devoir d'envoyer ses fils à l'immolation. Dans ce deuxième acte, l'action marche surtout par le développement des caractères.

Troisième acte

Au IIIe acte, la nouvelle péripétie que nous ménage le poète et la lueur d'espoir qu'il fait briller à nos yeux justifient les nouveaux colloques des trois femmes qui se prolongent jusqu'à la cinquième scène. Dans l'épisode des Horaces, il n'y a, du reste, que trois *moments* : le combat des champions de Rome et d'Albe, le meurtre de Camille et le jugement du meurtrier. Racine a bien, lui aussi, de ces remplissages. Mais il les dissimule sous la magie de son

style, tandis que celui de Corneille tombe, dès qu'il n'est plus soutenu par la grandeur des situations ou des caractères.

C'est encore le vieil Horace qui vient ranimer l'intérêt en annonçant que les Horaces et les Curiaces sont aux mains. Comme sa prophétie sur la grandeur future de Rome couronne dignement l'explosion d'un patriotisme qui surmonte l'amour paternel sans l'anéantir ! La nature gémit, domptée sous l'héroïsme, et c'est par là que le caractère du vieillard est plus vrai et plus intéressant que celui de son fils. Aussi quelle explosion de colère à la nouvelle de la fuite d'Horace !

Quatrième acte

Mais, au IV^e acte, quel revirement et quel enthousiasme à la nouvelle du triomphe qui a couronné cette feinte habile ! Faut-il blâmer Corneille de n'avoir pas fait partager à Camille les sentiments de son frère ? Bien au contraire. La critique a reproché au poète de n'avoir pas su connaître ni feindre la femme. Cette accusation tombe d'elle-même devant la douleur, puis devant le courroux de la jeune fille, qui amène la catastrophe finale.

Pour justifier le meurtrier révoltant dont Horace ternit ses lauriers, je sens le besoin d'invoquer le portrait que j'ai tracé de cette âme farouche et « toute d'une pièce » ainsi que l'obligation où se trouve le poète de respecter l'histoire. Les cris dont retentit la scène ne sont pas, d'ailleurs, plus horribles que ceux de Clytemnestre immolée par Oreste, dans la tragédie du doux Sophocle. Mais, surtout, nous sommes encore bien loin des tueries de Shakespeare et de Victor Hugo et du réalisme de la scène contemporaine.

Cinquième acte

Quoiqu'il en soit, c'est bien au vieil Horace qu'il appartenait de traduire le pathétique et l'horreur de ces sombres événements, au début du Ve acte. Le reste de la tragédie est occupé par le procès du meurtrier. C'est Valère, l'amant éconduit de Camille et dont le rôle a été jusqu'à présent assez plaisant, qui s'érige en vengeur. Valère est ici, à sa façon, un personnage héroïque de Corneille. Son plaidoyer est conçu et exposé avec une habileté qui fait honneur au pays natal, au talent ... et à l'héritage juridique du poète, puisque Valère y invoque les motifs de condamnation les plus universels et les plus pressants : l'opinion publique, l'intérêt général,

la contagion du crime, la nouveauté et l'horreur du fratricide, enfin le courroux du ciel.

Tout cela cependant accuse chez l'orateur un habile tacticien plutôt qu'un amant passionné. Par contre, la défense du coupable est fière. Négligeant de discuter les considérants, irréfutables du reste, de son accusateur, il demande la mort, moins pour expier son crime que pour n'être pas exposé à trop vivre pour sa gloire. Nous avons aujourd'hui quelque peu le droit de nous inscrire en faux contre le superbe dédain qu'il affecte pour les jugements intéressés, aveugles ou sottement envieux de la multitude.

Il y a moins de raison véhémence et d'orgueil, mais infiniment plus de véritable pathétique dans le plaidoyer du vieil Horace. Il est le plus éloquent des trois et fournit le seul argument décisif : la condamnation du vainqueur des Curiaces serait encore plus révoltante que son crime. Aussi le vieux roi n'est-il pas embarrassé pour prononcer la sentence :

Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime.

.....

D'une cause si belle il faut souffrir l'effet.

* * *

Les trois épisodes que nous venons de voir se dérouler successivement, je veux dire le combat des Horaces et des Curiaces, la mort sanglante de Camille et le jugement du meurtrier, forment-ils trois tragédies dans une seule ? Non, car Corneille pouvait donner comme sous titre à sa pièce : *Le patriotisme romain*. Pour en faire le tableau complet, il devait nous le montrer dans tous ses excès héroïques ou coupables. Enfin, le meurtre de Camille et le jugement d'Horace ne sont que des épisodes accessoires par rapport à l'action principale qui est le triomphe de Rome sur Albe.

* * *

Il serait superflu d'examiner si la pensée et le style sont à la hauteur de l'inspiration grandiose qui anime d'un bout à l'autre la tragédie des Horaces : On ne peut l'ouvrir à n'importe quelle page sans y rencontrer quelque-une de ces maximes devenues comme une monnaie courante et semblables, suivant la parole de l'Écriture, "à des clous profondément enfoncés". Le style des Horaces est en

progrès sur celui du Cid : moins brillant peut-être, il est plus énergique et plus sobre. Plusieurs scènes des Horaces soutiennent avantageusement le parallèle avec le dialogue si étincelant du Comte et de Rodrigue. Qu'on relise, notamment, la scène du I^{er} acte entre Horace et Curiaçe, celle du III^e acte entre Julie et le vieil Horace, celle du IV^e acte entre le vieil Horace et Valère ! Qu'on relise surtout les trois plaidoyers du V^e acte dont je me permets de recommander tout spécialement l'étude à messieurs les avocats qui ont encore le souci de la belle langue et des austères traditions de ce barreau illustré par les Patru, les Molé, les d'Agnesseau et par les aîeux de Corneille, sans parler, pour ne pas blesser leur modestie, des représentants contemporains du barreau français et canadien !

* *
*

Mais il y a dans les Horaces quelque chose de bien plus grand encore que la forme dramatique et littéraire, que le sujet lui-même. C'est l'idée et le sentiment de la patrie qui les ont inspirés. Un écrivain contemporain s'est rencontré, Octave Mirbeau, qui, dans son « Calvaire », a traité le mot et la chose de rêverie inhumaine et sanglante. Ah ! je le sais ! La facilité toujours plus grande des moyens de communication qui rapprochent les hommes des deux extrémités du monde, la diffusion des idiomes, le dégoût ou la haine du passé, le progrès moderne, en un mot, tout conspire à renverser les frontières avec le principe si chrétien des nationalités ! D'autre part, le dogme de la fraternité universelle, dénaturé par la démagogie, mais conséquence directe de l'Évangile, semble favoriser une tentative d'unité et la formation de l'État universel, erreur de la fin des temps.

Mais non ! Si la foi et la raison ont leurs retours et leurs obscurités, le cœur, lui, n'hésite ni ne chancelle ! L'amour de la terre natale et du clocher, de la langue maternelle et du vieux passé national est un sentiment aussi légitime et puissant que la religion, l'amour et l'amitié. Il y a des conditions extérieures et matérielles qui attachent à jamais un homme et une nation à un point déterminé de l'espace et les obligent à le défendre pied à pied avec toutes les armes de la justice et du droit. Chassons donc avec ignominie... Mirbeau... et son Calvaire qui ouvrent la porte à tous les scepticismes, justifient toutes ces iniquités nationales qui, sous

le vain prétexte d'une éphémère et... factice unité, ont immolé
Albe aux fureurs conquérantes de Rome, avant de noyer la Pologne
et l'Irlande dans le sang et dans les larmes et... couronnons..... le
poète des Horaces..... de fleurs et de lauriers ! Car, sous des sym-
boles et sous des noms romains consacrés par l'éducation et par la
mode du XVIIe siècle, sa tragi-épopée chante notre unité nationale
enfantée par Clovis et par Charlemagne, poursuivie par Philippe-
Auguste, par Louis XI et par François I, consommée par Richelieu
et par Louis XIV, enfin sauvée par nos vaillantes recrues de 1792 et
par nos héros malheureux de 1870, avec toutes les traditions de foi
religieuse et artistique,... de loyauté chevaleresque et d'amour de la
liberté qui seront à jamais l'apanage de notre race !

A. GAUDEFROY.

Paris, janvier 1893.

LES GOUVERNEMENTS EUROPEENS.

BOUTADP.

La politique européenne de nos jours, et en cela il y a peu
de changement avec le passé, est une comédie à grands décors
dans laquelle chacun des gouvernements européens vient affir-
mer sur la scène le contraire de sa pensée.

L'Angleterre, le trident à la main et avec la gravité la plus
solennelle, dit lentement, en présence de tous les spectateurs :

J'en fais presque le serment : " Je ne veux rien, absolument
rien ,, , puis *sotte voce* excepté tout ce que je puis prendre. "

L'Allemagne, casque en tête et sabre au poing et avec un
air sans gêne et lourd : " En disciple fidèle de Luther, je le
déclare, je ne veux que la paix " puis se retirant dans la cou-
lisse, " et je serais très heureuse d'une guerre qui écraserait
mes ennemis pour toujours."

La Russie, par l'organe du Czar, Empereur et Pape : " Sur
notre orthodoxie trois fois sainte, je confesse à la face de la
terre que je possède assez de territoire en Europe et en Asie,

et que je n'ai nul souci d'en occuper d'autres " ; et entre les dents et en frappant du pied, " si ce n'est Constantinople qui depuis longtemps m'appartient. "

La France, le chef armé du bonnet phrygien ; " Sur mon honneur, s'écrie la République française, je ne demande que le respect de mes droits, (sous entendu " qui s'étendent à l'Alsace et à la Lorraine ") et de tout le reste je n'ai cure, mais pour mes droits, je suis prête à vaincre ou à mourir. "

L'Autriche, aux nationalités multiples, avec fierté fait sa profession de foi en ces termes : " Sur mon titre d'Apostolique, je le dis, si mes Etats divers sont cimentés par une union indissoluble, je suis pleinement satisfaite " ; puis tout doucement elle ajoute : " Mais la Russie me passera sur le corps si elle veut s'emparer de la Turquie, car cette dernière est autant à moi qu'à elle. "

L'Italie se rengorgeant avec une affectation théâtrale ne fait qu'une demande : " Je ne mens pas, croyez-moi, dit-elle, pourvu que l'étoile de mon unité ne pâlisse jamais, je veux rien, absolument rien. Tous mes souhaits se bornent à en jouir pacifiquement " ; mais le dos tourné, elle avoue la vérité même si haut qu'on l'entend : " C'est pour un autre but cependant, ajoute-t-elle, c'est-à-dire pour m'arrondir au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, et surtout pour garder Rome, que j'ai des cuirassés, une armée et un traité qui me met dans la triple alliance. "

La Turquie, la pauvre, se traîne devant le public pour lui annoncer ce qu'il sait déjà : " Foi de Mahomet, affirme le Sultan, je ne demande rien à personne, même ce qu'on m'a volé (et tout bas) sauf, toutefois, la liberté de mourir. "

Et voilà le sempiternel résumé de la grande politique européenne. Tous ceux qui ont parlé et déguisé leur pensée feraient beaucoup mieux de dire : " Nous prions Dieu de nous accorder le salut éternel de nos peuples avec le nôtre. "

UN SOLTAIRE CHRÉTIEN.

ILLUSTRATIONS CONTEMPORAINES

Francois Van Rysselberghe, belge

Né à Gand, le 25 août 1846.

A 17 ans, il est nommé professeur à l'école de navigation d'Ostende, puis professeur de physique et ingénieur hydrographe.

Il inventa tout d'abord le maréographe, puis le météorographe.

Peu après le monde savant apprenait avec admiration la découverte d'un instrument merveilleux, aux fonctions multiples : le télé-météorographe.

Cet instrument note sur place :

Les fluctuations de la pression barométrique,

“ “ de la température,

“ “ du vent,

“ “ de l'hygrométrie et force une pointe d'acier (un burin) à reproduire le tout à des centaines de lieues de distance.

Les transmissions simultanées téléphoniques et télégraphiques attirèrent ensuite son attention. Il eut le plaisir de voir ce système inauguré le 1er septembre 1884. Ce système est appliqué aujourd'hui dans le monde entier.

La dernière invention de F. V. Rysselberghe date de 1888, celle de l'hydro-électricité.

Il est décédé à Anvers le 3 février 1893.

Sa mort a été très édifiante.

Le professeur Schaafhausen

C'est l'un des plus célèbres anthropologistes du XIXe siècle.

La découverte qu'il fit du crâne préhistorique du Neanderthal, fit beaucoup de bruit dans le temps.

La vallée du Rhin a été le principal théâtre de ses explorations.

On lui doit la découverte des habitations lacustres d'Andernach ; sur le Rhin.

Il a réuni à Bonn une des meilleures collections de crânes préhistoriques.

Il est décédé à Bonn en février 1893.

Antoine Rondelet

Nous ne devons pas laisser quitter la terre à M. Antonin

Rondelet sans saluer la mort d'un homme de bien et d'un homme de talent. La facilité de parole de cet homme avait quelque chose de prodigieux. Président du Salon des œuvres, nous l'avons vu, saisi à l'improviste par l'absence d'un orateur attendu, sans préparation, occuper complaisamment le fauteuil vide et charmer pendant plus d'une heure un auditoire difficile et choisi.

M. Rondelet a passé sa vie dans l'enseignement. Il avait su comprendre qu'instruire n'était pas une fonction mais une mission ; aussi, devons-nous le ranger dans la belle catégorie des hommes dont le devoir est de forger des âmes.

Après une honorable et féconde carrière, M. Rondelet ne s'est pas résigné à un repos mérité. Le maître si expérimenté a pris la plume et il a écrit deux volumes d'une originalité remarquable et d'une science littéraire de premier rang, *l'Art de parler* et *l'Art d'écrire* épargnent à qui les consulte et les utilise un temps considérable. Il fait connaître et approfondir son métier à qui veut devenir un orateur ou un écrivain.

Une pieuse mort est venue couronner une laborieuse et noble vie. Après une longue maladie, ce vieillard, qui jusqu'à ses derniers jours conserva toute l'activité de la jeunesse, s'est éteint au milieu des siens, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

HYACINTHE LE FRANC.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR

AU CANADA.

Le traité franco-canadien.

La part de patronage des Canadiens-français, à Ottawa.

Les écoles du Manitoba.

La révision de la politique protectionniste.

SOUVENIRS

PIE IX.

Il était captif alors ; Rome n'était plus la Rome des Papes et le Quirinal était envahi par les légions de la Jeune Italie.

Nous étions une vingtaine dans l'antichambre du St-Père, tous émus dans l'attente de sa Sainteté.

Bientôt un bruit de pas et de hallebarde se fait entendre ; nous tombons à genoux.

Pie IX, blanchi, courbé par l'âge et les épreuves, le regard encore vif, mais les joues déjà tombées et la marche difficile, nous apparaît dans toute la sublimité de sa vieillesse, de sa pauvreté, de sa prison, de ses luttes et de son sacerdoce éternel.

Je ne pû dire un mot.

Il parut avoir un regard de pitié pour moi, et lorsque je lui baisai la main, il dit en bon français :

“ Oh ! vous êtes du Canada, quel bon pays !

La vision céleste s'évanouit, et quand je revins à moi, les pas du cortège pontifical retentissaient encore à travers la longue galerie.

Quel mystère que ce Pontife-Roi ! — L'Europe tremble sur sa bâte, les trônes chancellent, les capitales sont minées, les gouvernements tâtonnent, les ministres sembrouillent ; seul le vicaire de Jésus-Christ respire à l'aise et donne au monde une bénédiction dont le monde ne veut plus, et des avis que les peuples rejettent.

Les fanfares italiennes retentissent sous les fenêtres du Vatican, mais la voix du Pape se fait entendre au bout du monde ; Victor Emmanuel règne sur l'Italie, mais Pie IX commande à l'Univers: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Le Vicaire du Christ exerce cette triple autorité sur les nations, parce qu'il règne par la croix.

Rome ne voit plus son roi parcourir ses rues étroites, mais la Révolution n'a pu cacher le Pape. Sa prison lui a donné une existence plus mystérieuse encore, et la Ville-Eternelle voit les

peuples de la terre parcourir ses routes pour visiter le Souverain du monde.

Le Pape au dix-neuvième siècle ressemble à ces tableaux vivants de nos théâtres, qui malgré leur réalité ne peuvent être contemplés qu'un instant dans un resplendissement passager.

Ainsi les visiteurs de la ville Eternelle contemplent un instant le Successeur de St-Pierre entouré de ses cardinaux, puis le tableau s'évanouit et Rome reparaît dans toute sa solitude, son veuvage et sa vie ordinaire.

Bénie sera ta présence européenne qui de nouveau ouvrira les portes du Vatican et laissera briller sur le monde les rayons de ce soleil de l'Esprit-Saint.

EMILE PICHE, ptre

Appel aux Enfants par un Ami des Enfants

LETTRE-CIRCULAIRE

Aux jeunes associés de la Croisade eucharistique en France, en Belgique, en Suisse, au Canada, en Arménie et aux Indes ; aux enfants du Sacré-Cœur et de la Sainte Table ; à tous les membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Première Communion ; à tous les soldats de l'armée des anges ; aux innombrables associés de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Mes chers enfants,

C'est un de vos amis les plus dévoués qui vous écrit aujourd'hui, comme il l'a déjà fait plus fois dans le passé. Il vient solliciter vos prières et vos sacrifices pour obtenir de grandes grâces du bon Dieu, par le moyen de votre pieuse et puissante intervention.

Pour vous engager de suite à entrer dans mes idées, laissez-moi vous raconter un charmant trait historique :

Mahomet II avait fait prisonnier le comte de Liptau l'un des lieutenants de Mathias, roi de Hongrie. Le sultan, furieux des échecs que lui avait infligés ce vaillant capitaine, le fit charger de chaînes, en attendant qu'il fût conduit au supplice.

Ses amis et ses serviteurs desolés firent tout ce qu'ils purent pour le délivrer. Mais ce fut en vain.

Or, l'intendant du comte de Liptau avait une charmante fillette d'une douzaine d'années, aussi douce que gracieuse, mais remarquable surtout par sa piété. On l'appelait déjà *la petite sainte*. Avec une bravoure au-dessus de son âge, l'aimable enfant propose à son père d'aller elle-même

au camp des Ottomans et affirme qu'elle parviendra jusqu'à la prison où gemit son maître, et qu'elle se sent de force à briser ses fers.

Le père, après mille objections, cède enfin à sa fille et part avec elle. L'enfant avait raisonné juste. Sa grâce et sa gentillesse gagnèrent bientôt les soldats ; elle apprit où se trouvait le comte de Liplau et l'init par tromper la surveillance de ses geôliers.

Le brave comte est tout étonné, mais n'attend rien de cette intervention enfantine.

— « Allons, courage, lui dit la *petite sainte*, vos fers sont rouillés, vous êtes fort, vous pouvez les briser. »

Le comte essaye et se déchire inutilement les doigts ; le ca tenas résiste toujours. Il veut renvoyer l'enfant.

— « Je n'ai plus qu'à mourir, dit-il ; pars. »

— Non, répondit-elle, je veux essayer à mon tour.

Le comte la dissuade, la pressant de partir.

— « Comment veux-tu, lui dit-il, que tes petites mains brisent ces fers contre lesquels j'ai vainement meurtri les miennes ! »

L'enfant de répondre qu'elle espère que le bon Dieu aura pitié de sa faiblesse et de sa confiance et qu'elle luttera jusqu'au bout.

— « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, n'abandonnez pas votre servante, montrez que vous aimez à aider les faibles. »

Puis, saisissant le cadenas dans ses petites mains, elle se met à le secouer.

Au grand étonnement du comte, à peine a-t-elle fait quelques légers efforts, que le cadenas s'ouvre presque sans résistance.

C'est ainsi qu'il fut délivré, grâce à la foi et à la confiance d'un enfant de douze ans.

Je pourrais, mes chers enfants, vous citer cent traits analogues où éclate également la puissance admirable de la prière des petits.

N'êtes-vous pas convaincus maintenant que, si vous voulez bien prier, comme je vous le demande, il ne tiendra qu'à vous de faire tomber bien des chaînes des mains, non seulement d'un prisonnier, mais de milliers de prisonniers, mais de nations entières qui ont perdu leur liberté, parce qu'elles ont cessé de servir Notre-Seigneur Jésus-Christ et sont devenues par le fait même esclaves du démon ?

Hélas ! pauvres enfants, pour ne parler que de la France, que de *cadenas* à briser avant d'obtenir que tous les petits enfants soient libres de s'adresser à des maîtres chrétiens pour recevoir leurs première éducation que les pauvres malades dans les hôpitaux soient libres de s'endormir dans la paix du Seigneur, que Jésus lui-même, le Créateur du ciel et de la terre, le Maître du monde, soit libre de parcourir les rues et les places de nos cités.

Priez beaucoup pour que tous ces *cadenas* tombent enfin ; priez, surtout cette année, pour Notre Saint Père le Pape Léon XIII ; qui aime tant les petits enfants et leur a fait naguère une si touchante réception ; demandez qu'il recouvre au plus tôt sa liberté pleine et entière.

* *
*

Mais ce n'est pas tout ; pour mieux réussir, vous demanderez en même temps, dans vos prières, que le bon Jésus, toujours présent, toujours vivant

parmi nous, dans le Très Saint Sacrement, soit glorifié plus que jamais sur la terre, en cette année 1893. Si vous pouvez procurer un tel triomphe au Dieu de votre Première Communion, et vous en êtes capables, ce sera encore le meilleur moyen d'attirer sur l'Eglise, la France et le monde entier, des bénédictions telles qu'on n'en aura jamais vu de pareilles.

Or, une occasion magnifique se présente ; à vous d'exercer votre zèle à ce sujet.

Ecoutez donc bien ceci, mes chers enfants ; depuis 1881, presque chaque année, il y a eu dans une ville ou dans une autre une grande réunion de prêtres et de fidèles qui se sont occupés activement, sous la direction d'un ou de plusieurs évêques, de procurer au Dieu de l'Eucharistie la plus grande gloire possible. On a appelé ces réunions des *Congrès Eucharistiques*. Eh bien ! devinez où se tiendra le prochain Congrès de ce genre ?

Ce ne sera ni à Rome, ni à Paris, ni à Londres, ni à Bruxelles, ni à Dublin, ni à Madrid : ce sera à Jérusalem ! dans la patrie même de Jésus, au pays du Saint Sacrement ! A Jérusalem, où Jésus nous a tant aimés et a tant souffert pour nous ! A Jérusalem, tout près du Cénacle, où a été institué ce mystère d'amour ! C'est là que nous allons exalter la divine Eucharistie, la chanter, la porter en triomphe. Jamais, sans doute, le Très Saint Sacrement n'aura reçu de si solennels hommages !

Mais c'est une entreprise aussi difficile qu'elle est grande et noble ; et tous les chrétiens du monde entier, même les enfants, devraient travailler, chacun selon son pouvoir, à en assurer le succès.

Quel sera donc votre rôle en cette circonstance ?

Vous ne pouvez pas aller à Jérusalem, malheureusement ; vous êtes encore trop jeunes, et d'ailleurs, vous serez en pleins travaux scolaire lorsque aura lieu le Congrès. Pourtant, il vous sera donné de concourir grandement à cette splendide manifestation : vous le ferez par vos prières et vos sacrifices. Vous pourrez même contribuer à envoyer des pèlerins à Jérusalem, comme je vais vous l'expliquer.

A l'époque du Congrès eucharistique de Paris, en 1888, je me souviens, et plusieurs d'entre vous peuvent se souvenir, d'un appel que j'ai fait à la bonne volonté des enfants et qui a été couronné d'un plein succès. Beaucoup de pensionnats m'envoyèrent alors des offrandes généreuses ; des centaines d'enlants me communiquèrent avec simplicité les charmants sacrifices qu'ils avaient faits pour le Congrès, etc.

J'espère, cette fois, réussir encore mieux, à cause de l'importance plus grande de l'œuvre. J'espère que, d'ici le mois d'avril, époque du départ des congressistes, je vais recevoir des centaines de lettres d'adhésion de la part des enfants, avec leurs petits dons et le récit de leurs exploits pour la cause du Très Saint Sacrement.

Mes chers enfants, voilà une lettre bien longue, comme jamais peut-être vous n'en avez reçu ; cependant je ne puis la terminer, sans vous citer encore un touchant exemple tout à fait digne de votre imitation. C'est une histoire d'hier ; elle vient de se passer en Belgique, où l'on aime aussi

beaucoup le Très Saint Sacrement, à Liège, qu'on appelle à bon droit, la ville du Saint Sacrement. Le savant et pieux évêque de Liège, Mgr Doureloux, qui est chargé de la haute direction des Congrès eucharistiques, avait naguère fait appel à la générosité de ses diocésains, pour venir en aide aux évêques d'Orient pauvres qui auraient le désir d'assister aux fêtes eucharistiques de Jérusalem. Or, parmi les offrandes que Sa Grandeur a reçues peu de temps après, il en est une qui a particulièrement touché son cœur d'adorateur du Très Saint-Sacrement, de Père et d'ami des enfants : des petites filles d'une école gratuite de sa ville épiscopale lui ont envoyé 20 francs, prélevés sur les petits sous qui étaient destinés à acheter des bonbons. Ce don était accompagné d'une lettre signée de l'une des enfants de l'école, au nom de toutes ses compagnes.

Cette chère enfant écrivait naïvement :

Monseigneur, nous ne savons pas très bien ce que c'est qu'un Congrès eucharistique ; mais nous avons compris qu'on le fait pour répandre la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et cela nous suffit.

Eh bien ! mes chers enfants, vous non plus, quoi que je vous en aie dit, vous ne savez pas encore très bien ce que pourra être ce grand Congrès eucharistique de Jérusalem, mais vous savez, vous comprenez que le bon Jésus en sera très content, y sera très glorifié, y accordera de grandes grâces. Cela vous suffit, et vous voilà tout décidés à faire généreusement tout ce qu'on demandera de vous.

Mais, en résumé, que ferez-vous donc ? Tout simplement une petite prière tous les jours, devant le Très Saint Sacrement autant que possible, et au moins un petit sacrifice selon les grandes intentions qui vous ont été recommandées. Les plus grands d'entre vous ajouteront de temps en temps l'offrande d'une fervente communion : ce sera pour l'Eglise, pour la France, pour le prochain Congrès eucharistique international de Jérusalem. Vous redoublez de ferveur durant la tenue du Congrès, qui aura lieu du 13 au 21 mai et Jésus vous bénira !

H. D.,

ami des enfants.

N. B. — On pourra envoyer les petites offrandes et le résumé des sacrifices des enfants au R. P. Durand, 27, avenue Friedland, Paris.

COLLEGIANA

Au collège Bourget. A l'occasion de la St-Thomas d'Aquin : *Quand on conspire*, opérette; Argumentation; Expériences de chimie et de physique; La science de St-Thomas, discours; Musique.

Traiteira des finissants, prêchée par le R. P. Ladislav, capucin.

A l'Assomption. Fête de St-Joseph : *Le Docteur Oscar*, com., -Vaudeville en 1 acte; *La Chasse au Loup*, comédie en 3 actes.

JOLIET'ENSIA.—Joliette et les paroisses voisines souffrent de la grippe. L'eau est la principale cause de cette maladie. Nos édiles travaillent à améliorer la situation. Ils savent qu'il faut changer la prise d'eau ; il s'agit de trouver les moyens les plus économiques.

M. Louis Fréchette et la question d'éducation

Les Frères des Ecoles chrétiennes ont fait, au Mont St-Louis, une exposition des travaux préparés pour Chicago.

M. Fréchette nous dit, dans la *Patrie* du 18 mars, ses impressions.

N'attendez pas qu'il entre de suite en matière ; il a un petit avant propos de 140 lignes, sur notre éducation pratique qui est "terriblement arriérée" et sur nos collèges classiques.

Pourquoi ne profiterait-il pas de la circonstance ?

I

M. Fréchette ne dit pas ce qu'il entend par éducation *pratique*. Autant vaut ignorer sa définition. Ce qu'il y a de certain, d'après lui, c'est qu'il ne faut pas trop demander "car on ne saute pas tout d'un coup des *derniers échelons* au pinacle."

Quant aux collèges, son admiration se réduit à ceci :

"Montrez-moi le collège classique canadien où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire" ? (calligraphie).

M. Fréchette, il y en a 17 de ces collèges dans la Province. L'élève qui veut être docile aux leçons que l'on donne dans ces collèges apprend à parler, à lire et à écrire convenablement.

"Presque partout on laisse l'enfant prononcer :

Moty (pour vais-je) faire tel devoir.

Pantoute.

Viens-y pas.

Donne moi z'en."

Nous avons été 22 ans dans les collèges et nous n'avons jamais entendu la première expression.

Quant aux autres expressions, plusieurs enfants les apportent de leur famille ; ils en ont une habitude invétérée qui ne cède à la correction qu'après des années.

Nous nous rappelons, pour notre part, avoir corrigé une quarantaine de fois, deux années durant, la même expression, devant

(1) Les suppléments sont un dédommagement pour les numéros qui ne paraissent point en juillet-août.

les mêmes élèves, et n'être arrivé cependant à un parfait résultat qu'avec un petit nombre d'entre eux.

On surveille partout la manière de prononcer.

Aussi y a-t-il dans tous les collèges un progrès considérable.

Nous en savons plus long que M. Fréchette sur ce point.

“ J'ai même vu un professeur ridiculiser un élève qui s'était oublié jusqu'à prononcer *bien* au lieu de *ben*. Quins, quins ! disait-il, gros Jean qui parle dans les tarmes. ”

Combien y a-t-il d'années que vous avez entendu cela, M. Fréchette ? Vers l'âge de 16 ans, sans doute (puisque vous êtes né en 1839) et par suite en 1855, c'est-à-dire il y a près de 40 ans ! Et, de quel bois était-il fait cet illustre professeur ?

Et c'est avec de telles armes, avec de tels faits, que vous, qui prétendez être sérieux, venez jeter du ridicule sur des maisons que vous ne connaissez guère plus que pour les politesses que vous y avez reçues, sur un système que vous ignorez en grande partie ? C'est avec de tels arguments que vous cherchez à faire tomber dans le mépris des gens qui se sacrifient du matin au soir, dix mois de l'année ? C'est indigne et ridicule. C'est grâce à ces fadaises que vous et d'autres gâtez ce qu'il pourrait y avoir de bon dans la campagne entreprise.

Soyons sérieux ou ne disons rien.

Croyez-vous sincèrement que rien n'a marché depuis 40 ans ?

Écoutons une autre finesse :

“ Un jour, un petit garçon échappé de l'école des Frères, et récemment entré dans un des premiers séminaires de la province est chargé de faire la lecture spirituelle. Il n'a pas plutôt lâché la première phrase qu'une explosion de fou rire l'interrompt. Tout le monde se tordait ; les maîtres de salles même se tordaient les côtes. ”

“ Qu'était-il arrivé ? Hélas. ”

Cet hélas est profondément touchant.

“ Hélas ! le pauvre petit avait eu le malheur de terminer sa phrase sur un ton de finale naturel, au lieu de finir sur une note plus élevée, avec cette intonation aussi bête que traditionnelle, qu'on semble croire nécessaire même à lecture spirituelle. ”

Cette dernière partie de la phrase est absolument ineffable. Quant au fait, il est du calibre du précédent. Il y a des gens, comme cela, qui ont le talent de conclure du particulier au général et du passé au présent.

Lorsqu'on voit des arguments de ce genre, on se demande quelle espèce de logicien est le critique, et l'on est tout naturellement pris d'un sentiment de honte. On craint que de telles incongruités ne tombent sous les yeux de ceux qui ont couronné l'auteur des *Fleurs boréales*.

Le récit de M. Fréchette n'a pas même le mérite de la vraisemblance.

M. Fréchette cherche un autre argument dans la manière de lire de certains curés.

S'il fait allusion à des personnes âgées, sorties des collèges il y a 25 ou 30 ans, nous n'avions pas à en juger, et leur mauvaise lecture ne fait rien à la question actuelle.

S'il s'agit de jeunes prêtres, il faut juger d'après la moyenne, et non d'après celui-ci ou celui-là. Nous avons entendu plus de prêtres que M. Fréchette, nous avons rencontré chez l'immense majorité une lecture très convenable.

Reste l'écriture.

“ Ici la lacune me semble encore plus grave. Parole d'honneur, les hommes qui sont à la tête de nos grandes maisons d'éducation ont l'air de considérer une bonne écriture comme incompatible avec des études classiques. ”

Vous avez raison, M. Fréchette, nous considérons qu'une bonne écriture est incompatible avec des études classiques. Nous croyons même que l'on pourrait, si on le voulait, se passer d'encre et de de plume ! Nous songeons aussi à mettre le crayon de côté.

“ Chez nos hommes de profession, c'est une rareté de trouver un manuscrit, je ne dis pas élégant, mais simplement lisible. Comparez un document signé par des anglais peu instruits, avec un document signé par nos prêtres, nos avocats, nos journalistes ; c'est une honte. ”

M. Fréchette doit avoir la honte facile.

Nous avons entre les mains une collection d'autographes. Elle se compose de lettres écrites par plus de 300 prêtres et un bon nombre de laïques en vue : chose singulière, nous ne trouvons que cinq ou six lettres dont la calligraphie ne soit pas convenable. Elles ne sont pas toutes tirées au compas, mais elles sont *bien lisibles*, et à la disposition de qui veut les voir !

Comment concilier cela avec la honte qui monte au front du poète ?

Un beau déclamateur montréalais, de vos amis, M. Fréchette, disait, dans un groupe, à St-Léon :

“ De mon temps, au Collège Joliette, il était défendu de se mettre les pieds dans l'eau.”

Deux élèves s'étaient noyés en se baignant près du Collège, où la rivière est dangereuse.

Il fut dès lors défendu de prendre des bains près du collège. Le règlement n'ordonnait pas moins comme aujourd'hui de se laver les pieds deux ou trois fois chaque semaine. Pour votre ami, il était défendu de se mettre les pieds à l'eau..... ce brave homme sous-entendait la jambe, le buste, la tête. Votre renseignement sur la calligraphie me paraît aussi sûr que celui de votre ami sur les bains de pieds.

Sommes-nous arrivés à l'exposition ?

Pas encore.

M. Fréchette, qui n'a pas d'affection particulière pour les bacheliers, tient cependant à nous dire qu'il n'y en a pas un sur mille qui puisse se caser dans un bureau d'affaires.

“ Ils pourraient (les bacheliers) réciter par cœur tout le jardin des racines grecques, mais ils peuvent à peine signer leur nom d'une manière décente.”

Où avez-vous pris cela, M. Fréchette, que nos bacheliers sont capables de réciter par cœur tout le *Jardin des racines grecques* ? C'est encore une blague qui s'ajoute à la précédente. Vous parlez évidemment en l'air, au hasard, de choses que vous ne connaissez pas. Vous êtes un peu de ceux qui croient, qu'avec de l'audace, on peut tout dire ; n'oublions pas qu'il faut en plus *un grain de sel*.

II

Les digressions sont terminées. M. Fréchette est venu, et il a vu : *Veni, vidi*.

Et qu'avez-vous vu ?

Notre impatience égale notre curiosité, car vous avez dû faire des découvertes intéressantes.

M. Fréchette dit qu'il ne sait pas si les Frères des Ecoles chrétiennes enseignent à leurs élèves à *parler* correctement. Il sait

assez vaguement qu'ils donnent dans plusieurs de leurs établissements des leçons de *lecture*. Si peu renseigné, et cependant si absolu dans ses affirmations !

Il constate avec plaisir que les Frères des Ecoles chrétiennes enseignent à écrire, que leurs élèves seront par conséquent capables de gagner leur vie à *copier*, s'ils ne sont pas capables de faire autre chose. C'est toujours un avenir !

“ En fait d'études pratiques, on passe tout naturellement de la calligraphie à la tenue des livres et aux opérations de banque. ”

Nous commençons à voir clair. L'étude pratique pour M. Fréchette, c'est :

- 1° la calligraphie
- 2° la tenue des livres
- 3° les opérations de banque

M. Fréchette demande donc que l'on pousse la jeunesse du côté des transactions commerciales.

“ C'est ce qui a fait la fortune des Anglais et des Américains. ”

Un peuple ne peut cependant pas être composé de marchands seulement. Il est évident que toutes les écoles ne peuvent être des écoles commerciales.

Le bon sens, du reste, demande qu'il y ait un rapport spécial entre l'école et le génie de chaque peuple.

A sa grande surprise, sans doute, l'auteur de *Pèle-Mêle* ne peut sur ces points, que faire des éloges aux religieux. Ce n'est pourtant pas Chicago qui a créé cette étude pratique. Ce n'est que de longue main que l'on arrive à pareil résultat : M. Fréchette et tant d'autres, s'ils l'avaient voulu, auraient pu constater, depuis des années, que notre province n'est point, partout, *si terriblement arriérée*.

Nouvelles surprises.

“ Le dessin linéaire et le dessin d'ornementation occupent aussi une large part de leur enseignement. Nombre de remarquables travaux en ce genre sont exposés. ”

“ Est-il besoin d'ajouter que les études littéraires ne sont pas non plus oubliées pour tout cela. ”

Un nuage !

“ La correction des exercices français et anglais, paraît avoir été faite trop à la hâte.”

Il ne s'en suit pas que l'étude du français et de l'anglais, soit négligée. M. Fréchette ne le conclut pas, et, ici, il fait preuve de sagesse. Il est une correction orale qui vaut la correction manuscrite, en bien des cas.

Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il ne soit pas à propos de coucher assez souvent par écrit la correction orale.

Certains *encadrements* déplaisent au critique. Nous aurions tort de faire la guerre à cette remarque d'un artiste.

“ Pourquoi n'ai-je pas vu là une espèce de musée scolaire comprenant des tableaux synoptiques sur l'histoire, sur l'hygiène
“ J'aurais voulu voir aussi toute la série des livres scolaires. ”

La question se résume à ceci : Le comité d'organisation a-t-il demandé l'exposition de la série des livres scolaires ? A-t-il demandé le musée scolaire ? L'espace réservé à Chicago est restreint. On a exposé ce qui devait aller à Chicago.

III.

Arrivons aux conclusions. Les prémisses sont en faveur des Frères.

Voici cependant la conclusion :

“ Si l'on découvre encore *tant de lacunes* dans le mode d'enseignement de tout un corps composé de professeurs expérimentés..... que faut-il penser des *écoles élémentaires de nos campagnes* ? ”

M. Fréchette se contredit ici lui-même. *Iniquitas mentita est sibi*. A-t-on le droit de conclure ainsi, parce que l'on a remarqué :

Un défaut de correction,

L'absence de jolis encadrements,

L'absence d'un musée et de livres que l'on n'a pas exposés à dessein sans doute ?

Voilà où mène le désir de trouver un système défectueux *quand même*.

L'exposition des Frères, d'après l'énoncé de M. Fréchette, leur fait, dans l'ensemble, beaucoup honneur.

Dans l'estime du lauréat, les collèges viennent après les écoles de nos campagnes : merci de l'honneur.

“ Que doit-on penser *surtout* de tant de nos collègues classiques où l'on fait enseigner le latin, le grec, la rhétorique et quelques fois certaines sciences par des jeunes gens qui viennent de quitter la casaque du collégien pour la soutane du séminariste, et qui sans avoir ouvert un livre de pédagogie gagnent ainsi leur pension durant les années de théologie. ”

M. Fréchette, ici encore, vous parlez au hasard, de choses que vous ne connaissez guère.

Disons tout d'abord qu'il est arrivé que la nécessité a forcé certains directeurs de collège à employer des professeurs un peu jeunes. La nécessité n'est pas un crime ; ce n'est pas non plus un défaut de méthode, ni un vice de système. Lorsque cela a eu lieu, les directeurs ont été les premiers à le déplorer.

Remarquons-le :

- 1^o Les jeunes ecclésiastiques, règle générale, sont employés à la surveillance, au dortoir et dans les salles.
- 2^o Certains ecclésiastiques sont très aptes à faire la classe et la font très bien.
- 3^o Les matières difficiles sont réservées à des professeurs expérimentés.

C'est ainsi qu'il y a deux ou trois professeurs spécialistes pour l'histoire, le grec, les mathématiques, dans toutes les classes.

4^o Avant d'enseigner, ces séminaristes ont subi de 20 à 30 examens très sérieux. On sait ce qu'ils savent.

5^o Il y a de plus dans chaque collège un préfet des études. Les professeurs ne travaillent pas au hasard. Il y a une direction pédagogique rigoureuse. Il y a une distribution de temps, une distribution de matière, un mode de correction, un programme qu'il faut suivre. Le préfet va souvent dans les classes, suit les travaux du maître et des élèves, se rend compte de tout.

Voilà ce qui se fait dans nos collèges, M. Fréchette. Voilà ce que vous ignorez. Voilà cependant ce que vous auriez du savoir, puisque vous trouvez bon de critiquer.

Nous ne vous pardonnons pas, M. Fréchette, de nous donner ici de la vermine, lorsque vous pouvez, sur tant d'autres sujets, nous faire de si beaux vers.

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

P. S. — Nous avons dû toucher à bien des choses pour suivre notre critique.

Nous ajoutons ici que nous n'entendons pas approuver toutes les

méthodes, tous les programmes et tous les auteurs suivis dans nos collèges. Nous faisons nos réserves ; ce n'est ici ni le temps ni le lieu d'entrer dans les détails.

Il est un certain nombre de laïques qui auraient pu rendre de grands services à la cause de l'éducation. Au lieu de nous donner la main, ils nous ont donné le pied. Ce n'est pas ainsi que l'on s'entend, que l'on marche, que l'on progresse.

Ce n'est point par l'injure, et encore moins par la calomnie, que l'on arrive à l'harmonie, au succès.

Notons, en terminant, que depuis 10 ans surtout, les collèges font des sacrifices pécuniaires considérables pour envoyer à l'étranger leurs professeurs et relever d'autant l'enseignement. Est-ce bien le moment propice pour leur jeter la pierre ?

UNE LETTRE DU REV. M. NANTEL

Séminaire de Ste-Thérèse.

21 mars, 1893.

Monsieur L. Fréchette,
408, rue Sherbrooke,
Montréal.

Monsieur,

Dans un article publié dans la *Patrie* du 18 mars sous le titre : "*Exposition scolaire - Au Mont Saint-Louis*," vous accusez les collèges classiques canadiens de n'enseigner ni à parler, ni à lire ni à écrire.

Si je n'ai pas la mission de défendre les autres institutions, j'ai le devoir de parler pour la nôtre. Or, en ce qui nous regarde, votre accusation est gratuite, partant injuste et calomnieuse.

J'en appelle à vous-même mieux informé, et je vous invite à venir visiter nos classes, interroger nos élèves, assister à nos exercices littéraires, etc.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

A. NANTEL, Ptre,
Supérieur.

M. Fréchette répond :

Monsieur l'abbé,

"Dans l'article dont vous vous plaignez, je crois avoir parlé en thèse générale ou du moins telle était mon intention. Si dans votre collège on reprend l'élève qui s'exprime mal, si on lui enseigne à bien lire, si on lui donne des leçons de calligraphie—c'est-à-dire si on lui montre à parler, à lire et à écrire—votre collège est une exception dans notre province, et je vous en félicite bien sincèrement.

Bien ennuyé serait M. Fréchette si chaque directeur de collège lui adressait lettre semblable à celle du Rév. M. Nantel. Quel est celui qui n'en a pas le droit ?